

L'ACTU EN FLASH

CHANTILLY

En selle pour l'hippodrome

LA CAPITALE du cheval propose des découvertes de l'hippodrome et de son patrimoine hippique les dimanches 26 juillet, 23 et 30 août. Rendez-vous à 14 h 30 devant l'église Notre-Dame. Vente de billet à l'office de tourisme ou sur place auprès du guide. Durée : 1 h 30.

Renseignements : office du tourisme, 60, avenue du Maréchal-Joffre. Tél. 03.44.67.37.37.

COMPIEGNE

Découvrez le triathlon

À L'OCCASION de l'étape compiégnnoise de l'Iron Tour qui mettra aux prises les meilleurs triathlètes français et européens, jeudi après-midi, les organisateurs proposent

Pont-Sainte-Maxence

Le conseil municipal repoussé d'une semaine

PRÉVU HIER SOIR, le conseil municipal de Pont-Sainte-Maxence a finalement été repoussé d'une semaine. Le motif de ce report est l'absence d'un document nécessaire à l'une des délibérations, en l'occurrence l'avenant à un contrat de prêt contracté par la commune. Une pièce indispensable dans la mesure où c'est ce prêt d'octobre 2007, d'un montant de 1,5 million d'euros, qui est à l'origine du retoquage du budget municipal par le préfet, qui a transmis le dossier à la chambre régionale des comptes de Picardie.

C'est donc lundi prochain que le maire Michel Delmas (PS) rendra publiques les conclusions de l'instance de contrôle. Un avis qui s'an-

nonce plutôt rassurant pour les contribuables maxipontains, puisque la chambre régionale a pris en compte le caractère pour le moins particulier de ce prêt, qui était à échéance de deux ans, un délai évidemment très court pour rembourser un prêt d'une telle ampleur. Les ajustements, essentiellement d'ordre technique, sur le budget de la ville ne devraient pas alourdir encore davantage le poids de la fiscalité locale.

« Tout cela devra être évoqué et débattu lors du conseil municipal », précise Michel Delmas, qui refuse d'entrer dans le détail avant le débat. Seule certitude, le rééchelonnement de la dette liée au prêt problématique. Ce serait un prêt renégocié à hauteur de 800 000 €, rembour-

sables sur dix ans. Sur ce point, les opposants municipaux ne cachent pas leur scepticisme.

« Financer des déficits par des emprunts, cela n'augure rien de bon »

« Il faut bien admettre que ce prêt avait été contracté dans des conditions effroyables par l'ancienne municipalité, reconnaît Philippe Hervieu (Alliance centriste). J'ai d'ailleurs accompagné Michel Delmas pour la renégociation avec la banque Dexia. Mais, dès lors que ce prêt a été renégocié, il me semble que la contrepartie devrait être un al-

lègement de la pression fiscale qui pèse sur les Maxipontains. Or ce n'est pas ce qui est prévu. »

Plus critique encore, Arnaud Dumontier (UMP) fait part de ses craintes. « Financer des déficits par des emprunts, cela n'augure rien de bon, même si je reconnais que Michel Delmas n'est pas l'instigateur de cette situation laissée par l'ancienne équipe. » Quant à Daniel Bigorgne (Nouveau Centre), il fourbit déjà ses arguments. « La chambre régionale des comptes a effectué un excellent travail et, pourtant, le maire s'apprête à ne pas tenir compte de son avis. Je présenterai une motion lors du prochain conseil pour s'engager dans une autre politique. »

HERVÉ SÉNAMAUD